



**PSICOCAP**

Avec le soutien du Fonds européen de développement régional

# Observatoire des pratiques du projet Psicocap

(Départements des Ardennes et de la Marne en France ; Province de  
Namur en Belgique)

## Du foyer de vie à l'appartement connecté

### L'Expérience d'Antoine et Sébastien

Décembre 2022

Opérateurs partenaires



Opérateurs associés



#### Rédaction

Dr François Ihuel, Praticien hospitalier de Santé Publique à l'Etablissement Public de Santé Mentale (EPSM) de la Marne

#### Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes avec lesquelles nous avons échangé, qu'elles soient actives dans l'accompagnement des personnes ayant des troubles psychiques ou qu'elles vivent avec ces troubles. Nos remerciements s'adressent également à toute l'équipe du projet Psicocap.

## L'Institution



Le Foyer de vie « Le Jolivet » de Suippes (Marne) accueille en hébergement de personnes adultes présentant une déficience mentale et/ou des troubles psychiques stabilisés. D'une capacité de 37 places en accueil permanent et 2 places en accueil temporaire, l'admission nécessite une orientation de la MDPH (Maison Départementale pour les Personnes Handicapées) qui donne, en fonction de critères, l'accord de prise en charge pour l'accès à un foyer de vie. Les résidents y établissent un contrat de séjour qui définit les objectifs et les moyens de leur projet individualisé d'accompagnement. Le Foyer de vie « Le Jolivet » fait partie du pôle habitat et santé de l'association Elan Argonnais, basée à Sainte Ménéhould (Marne) dont la vocation est de participer à l'accueil et l'avenir des enfants et des adultes handicapés à travers différentes structures d'aide et d'accompagnement dans la vie quotidienne dans le cadre de l'éducation, la formation, l'hébergement et le travail.

## Origine et objectifs

Ouvert depuis 1988, le Foyer de vie « Le Jolivet » dispose à la fois d'espaces privés constitués par les chambres personnalisables avec salle de bain attenante et des espaces partagés pour les activités de la vie collective (repas, détente, activité physique...).



Dans le projet d'accompagnement des résidents, le Foyer permet de faciliter les soins requis par **la santé** du résident (comme la prise des rendez-vous, la prise des traitements et autres soins courants), d'accompagner les actes de la vie quotidienne en fonction de l'**autonomie** de chacun (repas, le respect de soi, la relation aux autres...) et de favoriser **la participation sociale** (entretien des espaces collectifs, participation à des animations du foyer ou à des clubs extérieurs, à l'expression citoyenne...).



Dans son projet d'établissement, le Foyer « le Jolivet » sous la responsabilité du pôle Habitat et Santé, a souhaité développer un accueil externalisé de 2 places dans un habitat inclusif situé à 200 m de la résidence. Ces places permettent à 2 résidents d'expérimenter une autonomie plus grande tout en continuant à avoir accès aux activités du Foyer tant au niveau de l'accompagnement que des animations proposées. Antoine et Sébastien ont décrit dans une courte vidéo leur expérience de vie dans ce logement qui comporte un dispositif de téléconsultation, les sécurisant 24h/24 avec un lien permanent auprès de l'équipe du Foyer susceptible d'intervenir si le besoin est ressenti.

## Description

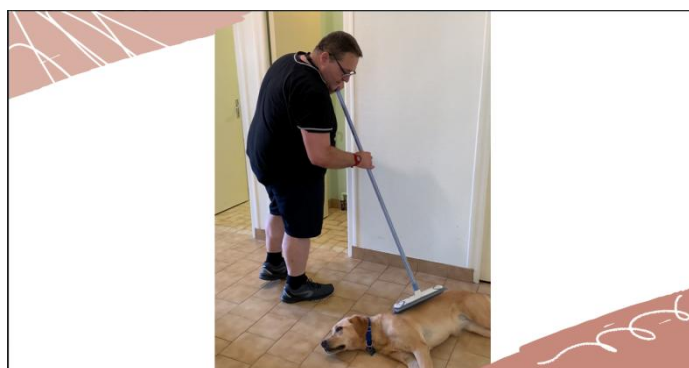
Antoine et Sébastien nous emmènent à pied du Foyer de vie en direction de leur logement en attirant notre attention sur les précautions à prendre pour traverser la rue. Après 2 minutes de marche, ils arrivent à leur appartement en passant à côté du parking des voisins et de leurs voitures. Ils traversent ensuite leur petit jardin en nous faisant remarquer que tout est bien entretenu. En ouvrant la porte d'entrée, il nous accueille dans leur entrée avec un « bienvenue » de plaisir et de convivialité.



Les pièces sont présentées au fur et à mesure de la visite : chambre, salle de bain, WC, chambre avec une penderie et une télévision, spacieuse et personnalisée (« heureux dans son aquarium » dit Antoine), la cuisine équipée notamment d'une plaque vitrocéramique, d'un four, d'un micro-ondes et d'un réfrigérateur avec congélateur, la salle à manger, le salon avec le canapé et la télévision équipée de la fibre. Il montre ensuite les conditions de sécurité mises à leur disposition, un système d'alarme avec un clavier d'activation, une détection d'ouverture de la porte d'entrée et un détecteur de mouvement, l'alarme pour les dégagements de fumée ou d'incendie, une Webcam posée sur le buffet en lien avec un boîtier d'appel situé au-dessus du téléviseur qui lorsque le bouton est enclenché permet de joindre en visio d'abord le veilleur, ensuite l'éducateur puis si nécessaire le chef du pôle habitat et Santé.



Antoine et Sébastien nous montre ensuite l'entretien soigneux des équipements électroménagers, de la table de la salle à manger pendant que des amis de passage regarde la télé. Le sol est récuré en passant autour d'un chien qui fait la sieste paisiblement dans l'entrée et qui reçoit un petit coup de balayage tout doux très affectueux.



La pelouse du jardin fait l'objet du passage de la tondeuse mécanique. Le personnel du Foyer vient apporter son concours une fois par semaine le mercredi. Pour les repas, ils peuvent, selon un planning prévu à l'avance, se rendre au Foyer, demander un plateau pour manger à leur domicile ou encore obtenir une somme d'argent pour faire des courses et préparer leur repas eux-mêmes. Ils ont décidé ce jour-là, de préparer un hachis parmentier, une salade composée et

une salade de fruits « maison » et se rendent dans un supermarché pour faire les provisions. Ils peuvent être accompagnés pour la préparation de leur repas par l'équipe éducative.



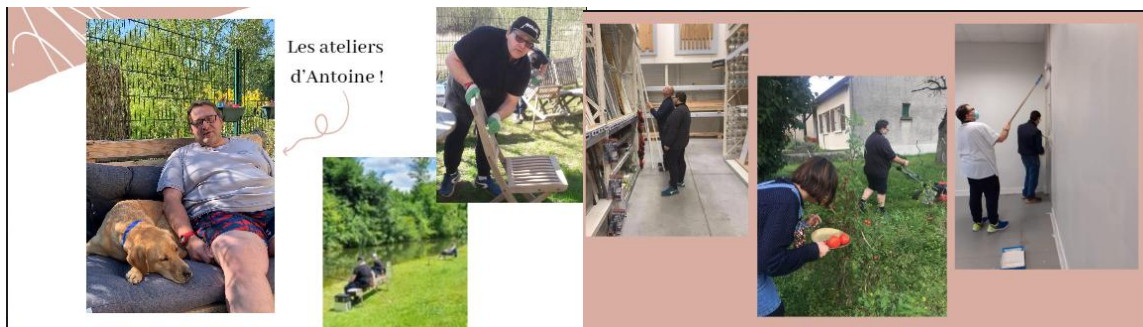
« Super bon !!! »

Parmi les activités, ils ont choisis de nous emmener à l'atelier informatique de la bibliothèque municipale de Suippes.



D'autres activités sont réalisées avec le soutien du foyer de vie, notamment dans la réalisation de biens communs pour l'espace collectif (exemple : salle Snoezelen...)

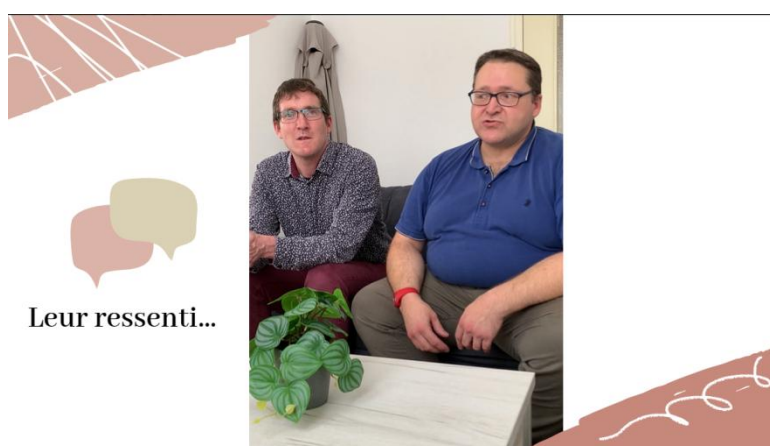




## Leur parcours et leur ressenti

Pour Antoine et Sébastien, la reconnaissance de leur handicap leur a permis d'accéder à un Foyer de vie avec l'attribution d'une allocation mensuelle. Le choix du Foyer de vie « Le Jolivet » s'est fait avec l'aide de l'équipe notamment l'assistante sociale qui les prenait en charge et aussi par connaissance de la ville de Suippes pour Antoine qui y a été affecté comme militaire dans le passé. Le projet au sein du Foyer a été de renforcer leur capacité d'autonomie pour pouvoir bénéficier de l'appartement extérieur au Foyer de Vie. Cependant les liens restent étroit avec l'équipe du Foyer et ils participent à différents ateliers proposés comme le jardinage et le bricolage où une véritable complicité s'est établit avec l'agent d'entretien (« il m'apporte beaucoup » dit Antoine).

La colocation à 2 dans l'appartement permet une entraide mutuelle, chacun y apporte ses compétences, l'un sur l'informatique, l'autre sur l'organisation de la vie dans le logement. C'est pour eux la possibilité de nouer des relations avec le voisinage, ils sont très bien acceptés auprès des personnes âgées qu'ils côtoient la journée et ceux qui vont aux travail ou à l'école. Ils sont au calme et vraiment apaisés. Ils bénéficient « d'un nouveau souffle de liberté ».



# Le bilan

Au total, l'expérience d'Antoine et de Sébastien est positive et montre la voie possible pour le passage d'un foyer de vie à une vie dans un logement dans la cité. L'autonomie est toujours accompagnée mais donne un sentiment de plus grande liberté et d'être comme dans la vie de tout le monde par les échanges de proximité avec le voisinage et la possibilité d'aller faire des achats dans les commerces du quartier. Cette intégration réussie en milieu inclusif démontre la possibilité d'une désinstitutionnalisation. Le prétexte était de pouvoir secourir rapidement en cas de besoin grâce à l'équipement de visio mis en place dans l'appartement. Force est de constater qu'il n'a jamais servi avec un recul de 2 ans... La proximité du Foyer de vie Le Jolivet en est peut être la raison.

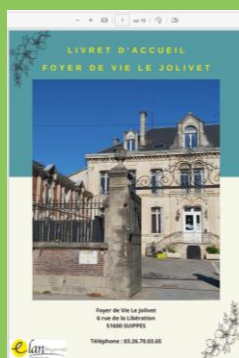
## Contact

Foyer de Vie « Le Jolivet » de l'association Elan Argonnais  
6 rue de la Libération  
51600 Suippes  
Tel 03 26 70 03 65    Mel : jolivet@elan-argonnais.fr

## Sources

<https://www.canva.com/design/DAFFptsnsUs/k1dEkWhY4iD5i41HaL4cFg/watch>

<https://www.elan-argonnais.fr/fichiers/structure/livret/6/1677744502.pdf>



## Sites Internet

[Foyer de vie | Pôle Habitat Santé - Elan Argonnais dans la Marne \(elan-argonnais.fr\)](https://www.elan-argonnais.fr/)